
Avant-propos

Cette cinquième édition de Panorama des pensions présente toute une batterie d'indicateurs permettant de comparer les politiques et les situations en matière de pensions selon les pays de l'OCDE. Ces indicateurs sont également présentés, dans la mesure du possible, pour les autres grandes économies membres du G20. Deux chapitres spéciaux (chapitres 1 et 2) développent des analyses approfondies des récentes réformes des pensions et de leur impact, ainsi que du rôle du logement, du patrimoine financier et des services publics dans les revenus des retraités.

Ce rapport a été établi par l'équipe qui s'occupe des pensions au sein de la Division des politiques sociales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. L'équipe se compose d'Anna Cristina D'Addio, d'Andrew Reilly, de Kristoffer Lundberg et de Maria Chiara Cavalleri. Les fonctionnaires nationaux – en particulier les délégués au Groupe de travail de l'OCDE sur la politique sociale et les membres du Groupe d'experts de l'OCDE sur les pensions – ont apporté un concours actif et extrêmement précieux à l'établissement de ce rapport. Pour les pays de l'OCDE, les résultats des modèles appliqués ont été confirmés et validés par les autorités nationales.

Le chapitre 1, qui traite des récentes réformes des pensions et de leurs effets redistributifs, a été rédigé par Andrew Reilly, Maria Chiara Cavalleri et Anna Cristina D'Addio. Le chapitre 2, qui traite du rôle du logement, du patrimoine financier et des services publics pour assurer des niveaux de vie suffisants durant la vieillesse, a été rédigé par Anna Cristina D'Addio et Monika Queisser. La mise en forme de ces deux chapitres a été assurée par Ken Kincaid. Marlène Mohier a assuré la préparation des textes pour publication.

Les indicateurs concernant les pensions privées ont essentiellement été fournis par l'Unité pensions privées de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, en l'occurrence Pablo Antolín, Stéphanie Payet et Romain Despalins.

Le rapport a bénéficié des commentaires de nombreux fonctionnaires nationaux et collègues du Secrétariat de l'OCDE, en particulier Monika Queisser et Stefano Scarpetta. Il s'agit d'un projet conjoint, cofinancé par la Commission européenne et l'OCDE. Les modèles de pension OCDE sur la base desquels les indicateurs des droits à pension sont établis utilisent les modèles APEX (Analysis of Pension Entitlements across Countries) développés par Axia Economics.



Extrait de :
Pensions at a Glance 2013
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Avant-propos », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-1-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.